

COMMUNIQUE

L'urgence : l'augmentation des salaires !

Le gouvernement annonce son intention de mettre en place un dispositif associant la distribution des dividendes et la politique de rémunération des entreprises.

Ce dispositif pourrait prendre la forme d'une prime exceptionnelle pour les salariés, dont le montant reste à préciser (au moins 1000 euros).

Pour FORCE OUVRIERE, ce n'est certainement pas une nouvelle prime exceptionnelle qui va régler le problème de fond du pouvoir d'achat des salariés. Encore moins une prime ne concernant pas tous les salariés, pas tous les employeurs et d'un montant aléatoire.

Un tel dispositif, s'il était réalisable, ce qui est loin d'être démontré, aboutirait de plus à creuser les inégalités entre les salariés en matière de rémunération. Au nom de quoi les salariés travaillant dans des entreprises sans actionnaires se verraient-ils privés d'un supplément de rémunération ? Au nom de quoi les 23% de salariés du secteur public auxquels le gouvernement gèle déjà les rémunérations en seraient-ils exclus également ?

Le gouvernement prétend ainsi favoriser le pouvoir d'achat des salariés, tout en ayant refusé un coup de pouce au SMIC dans ce contexte de crise, ce qui n'est pas acceptable.

De plus, ce dispositif viendrait légitimer l'augmentation des dividendes et du capital : pour escompter recevoir quelques miettes salariales, de façon inégalement réparties, les rares salariés bénéficiaires devraient attendre que les dividendes augmentent ! Pour FORCE OUVRIERE, les dividendes doivent être plafonnés, les richesses mieux réparties et l'augmentation du capital au détriment des salaires doit être stoppée et inversée.

Il ne faut pas que l'effet d'annonce prenne le pas sur la réalité salariale.

FO dénonce par ailleurs le risque d'effet d'aubaine lié à cette prime : en effet les employeurs se saisiront de cette opportunité pour la substituer à d'éventuelles augmentations de salaires.

Pour FORCE OUVRIERE, à la veille du 1^{er} mai 2011, l'urgence, c'est l'augmentation générale des salaires et l'instauration d'une prime transport pour tous les salariés.

Paris, le 13 avril 2011

Contact :

Marie-Alice MEDEUF ANDRIEU

Secrétaire confédérale

01 40 52 84 15

marie-alice.medeuf@force-ouvriere.fr